

LA POYPE DE VILLARS

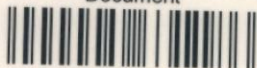
M. Collet, agent-voyer cantonal, a fouillé avec méthode, sagacité et bonheur la poype de Villars et y a découvert, enfoui en élévation, un donjon roman du XII siècle (1).

Il a indiqué les premiers résultats de ses recherches dans une relation intéressante et solide, insérée dans le numéro de juin 1898 des *Annales* de la Société d'Emulation de l'Ain qui a encouragé et subventionné ses fouil-

(1) M. Sirand a mentionné d'une manière assez énigmatique des recherches antérieures, dont il ne semble pas avoir vu personnellement les résultats et dont je n'ai pu découvrir l'auteur. M. Collet n'a pas retrouvé l'escalier dont parle M. Sirand dans la page transcrite ci-dessous ; il ne me semble pas avoir existé.

« Nous croyons devoir noter ici une entreprise imaginée par un étranger à notre pays, pour rechercher à Villars des vestiges d'antiquité. Avec l'agrément du propriétaire, on a fouillé le sol à l'entour de l'ancienne poype, sur laquelle s'élevait une des tours du château des sires. On a creusé dans la tour même, et l'on a découvert un escalier conduisant à des caves où probablement on rencontrera quelque chose ; mais les fouilles se sont bornées là par suite d'un empêchement de l'explorateur ardent, qu'un autre feu plus consumant semble captiver. Je n'ose pas dire qu'il cherche aussi cet introuvable mouvement perpétuel. » *Courses arch. et hist.* (XIII^e course), 1854, p. 82.

Document



0000005631186

les (1). M. l'abbé F. Marchand, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, membre résidant de la Société d'Emulation, dans une série d'articles parus dans le *Journal de l'Ain* (2), puis réunis en une brochure (3), a exposé à son tour, avec plus de détails et des vues personnelles pleines de science, le problème soulevé par les découvertes de M. Collet.

Nous nous proposons, si possible, aidés par de nouvelles observations et un plan dressé par M. Collet : de donner exactement l'état actuel des fouilles ; de montrer non seulement que l'édifice découvert est un donjon, suivant la juste expression de M. Marchand, mais encore de préciser sa distribution et le rôle de ses parties ; de dater avec plus d'exactitude l'époque de sa construction et de sa ruine et d'établir par là même pourquoi et quand la tour en briques rouges remplaça le donjon primitif. Mais avant d'aborder ce triple examen, il convient de dire un mot de la géographie de la Dombes et de définir ce qu'on appelle *poype* dans notre région.

(1) M. Héron de Villefosse les a signalées, avec sa haute compétence, dans la séance du 14 septembre 1898 de la Société nationale des Antiquaires de France, cf. *Bulletin* de cette Société, année 1898, p. 294.

(2) 5 et 30 décembre 1898 ; 4 janvier, 13 février 1899.

(3) *La Poype de Villars et ses fouilles*, in-8, 27 pages, Bourg, imprimerie Villefranche, 1899.

La Dombes et les Poypes

Le quadrilatère irrégulier, situé entre le Rhône, le Revermont et la Saône et dominant les deux fleuves d'une hauteur moyenne d'environ 70 mètres, se divise en deux parties : la partie sud terminée par une ligne brisée allant de Saint-Didier-sur-Chalaronne à Druillat par Neuville et Montracol (1), forme une espèce de cuvette relevée sur les bords avec un léger talus central autour duquel dorment les étangs ; la partie nord, inclinée vers la Saône, s'ondule légèrement et des rivières aux eaux louches et lentes glissent paresseusement à travers ses gras pâturages. Le nom de Bresse semble s'être appliqué d'abord indistinctement au plateau et à la plaine ; le nom de Dombes n'apparaît que vers le XII^e siècle. Quoiqu'il en soit la Dombes et la Bresse sont semées de monticules arrondis, les uns naturels, les autres factices, en forme de tombelles, qui ont reçu le nom de poypes. M. M.-C. Guigue, dans sa *Topographie historique de l'Ain* (2), en compte 97. On en a fortifié 20 environ.

Erudits, archéologues, historiens n'ont cessé de chercher ou d'imaginer de merveilleuses solutions à ce mys-

(1) *Géographie de l'Ain* (publication en cours de la Société de Géographie de l'Ain), I^{er} fasc. p. 19.

(2) p. IV.

térieux problème. M. Guigue cite avec éloge l'opinion de M. Péan (1) qui y voit une région sacrée, une frontière protectrice « qui ne pouvait de même que toutes les frontières de l'ancien monde grec, celtique et germanique, être habitée et défrichée, exploitée, livrée à la chasse ou à la pêche. » M. Guigue lui-même y reconnaît des monuments contemporains des dolmens, des menhirs, des cromlechs.

Plus avisé M. l'abbé Jolibois, curé de Trévoux (2), déclare nettement, dès 1846, que les poypes ne sont pas antérieures au Moyen-Age. Il en est assurément ainsi de la plupart des buttes factices. Ce sont uniquement pour lui « des lieux où l'on plaçait des vedettes ou sentinelles pour voir au loin l'approche de l'ennemi (3). » La preuve, dit-il, en est dans leur proximité avec les châteaux : « Ainsi nous voyons les poypes de Sure et de l'Abergement près des châteaux de ce nom ; celle de Riottier... est au-dessus des ruines de l'ancien château (4). » On peut y ajouter les poypes de Rochetaillée (5), de Chalamont (6), du château de Varax et quelques autres.

L'observation est juste, mais la conclusion est fautive par suite d'une erreur chronologique.

La poype a été d'abord un donjon ou couronnée du donjon primitif ; les bâtiments de la basse cour sont devenus

(1) *op. cit.*, p. IV.

(2) *Journal de la Société d'agriculture de l'Ain*, 1846, pages 23-25.

(3) Abbé Jolibois, *op. cit.* p. 24.

(4) *Id.* p. 24.

(5) Guigue, *Topographie*, p. III.

(6) Guigue, *op. cit.* p. 68.

plus tard le château proprement dit. Rien ne résulte plus clairement du chapitre que M. de Caumont a consacré à la disposition des châteaux aux X^e et XI^e siècles (1).

Il cite d'après la traduction de M. le baron de Reiffenberg, une vie de Saint Jean, évêque de Thérouanne (2), élu en 1099, mort le 27 janvier 1130, par Jean de Colmieu archidiacre de la même église et son contemporain, dans laquelle est décrit le château de Merck en Flandres, situé entre Dixmude et Ypres. Cette forteresse, on le verra, est absolument analogue à nos poypes fortifiées. L'évêque, après avoir donné la confirmation, se rendit au château placé sur une motte près de l'église. Il y changea de vêtements. Comme il en revenait pour bénir le cimetière, le pont levis se rompit sous le poids de la foule et l'évêque tomba dans le fossé « profond de plus de trente-cinq pieds. Dieu aidant, il en sortit sain et sauf, ainsi que la plupart de ceux qui avaient été entraînés avec lui dans sa chute (3). » Mais nous croyons devoir traduire ici l'essentiel de ce texte long, filandreux et contourné de Jean Colmieu, sans avoir la prétention de tout rendre parfaitement :

« Ce château fort élevé, suivant la coutume de ce pays, avait été construit bien des années en ça par le seigneur lui-même de la ville. »

Car par suite de guerres continuelles « les riches et les nobles de cette région ont l'habitude... de construire une

(1) Caumont, *Abécédaire d'Archéologie* (archit. civ. et milit.) p. 392-415.

(2) M. l'abbé Marchand, dans son étude sur la Poype de Villars, a utilisé ce texte sans connaître l'emploi qu'en avait déjà fait M. de Caumont.

(3) Abbé Marchand, *op. cit.*, p. 11.

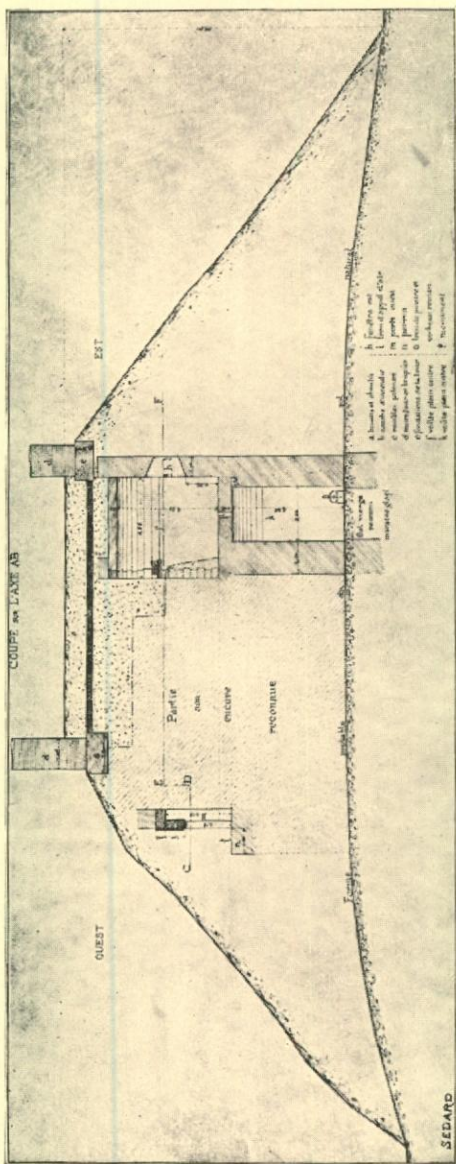
motte de terre aussi élevée que possible et de l'entourer d'un fossé aussi large et aussi profond qu'ils le peuvent. Le bord supérieur de la motte, fortifié de tous côtés par un retranchement de poutres étroitement liées à la façon d'un mur, est, s'il est possible, renforcé par des tours disposées en cercle. A l'intérieur du retranchement... on édifie la citadelle de façon que l'on ne puisse y entrer que par un pont.

« Ce pont part de la lèvre du fossé extérieur, il s'élève peu à peu soutenu par des poteaux assemblés deux à deux ou trois à trois, traverse le fossé et par une pente modérée atteint la porte du château (1). »

M. de Caumont a rapproché ce texte de la fameuse tapisserie de Bayeux, où l'on voit une motte couronnée de son donjon et le pont qui joint le donjon au fossé extérieur. C'est l'image exacte d'une poype, telle que nous la représentent « les comptes de nos anciennes châtellenies, avec sa turgescence conique, ses fossés, ses palissades en bois, son pont levis et son donjon (2). » Un acte de 1272, cité par M. l'abbé Marchand, la prestation de serment de pierre de Sermoyer, qui reconnaît tenir d'Amédée de Savoie, sire de Bâgé, « Mottam seu Poypium quam habet apud Salmoya » rend cette identification tout à fait sûre et nous amène naturellement à l'étude des fouilles de M. Collet.

(1) M. l'abbé Marchand, *op. cit.*, p. 41-42, a publié le texte latin d'après l'édition de 1643, des *Acta Sancti*. Jan. II, 794.

(2) Abbé Marchand, *op. cit.*, p. 14.



Cl. A. Hudellet.

Plan de la Poye de Vilars dressé par M. Collet.

II

La Poype de Villars

Etat des Fouilles.

§ I^{er}. — CÔTÉ EST

Au nord de la petite ville de Villars s'élève une butte factice couronnée par les ruines d'une tour ronde en briques rouges, éventrée en 1594 par le canon de Biron. cette butte a 16 mètr. 40 centimètres de hauteur moyenne au-dessus du sol, 15 mètres de diamètre au sommet et 63 à 65 mètres environ à la base. On lui donne aujourd'hui le nom de poype. Ce nom est récent ou relativement récent, car dans toute la série d'actes reproduits par Valentin Smith et Guigue dans leur *Bibliotheca Dumbensis* de 1188 à 1375 le mot *poypia* ne se trouve jamais employé pour désigner le château de Villars (1). Or, il ne peut être question ici ni d'une erreur ni d'une omission, car dans l'hommage lige rendu par Humbert, sire de Villars-Thoire, envers Humbert, dauphin du Viennois, le 21 février 1334, les mots châteaux et poypes sont opposés dans la même pièce : « Humbert confesse tenir, en fief franc et noble dudit dauphin et en hommage lige, le

(1) 13 octobre 1375, « primo castrum, villam de Villars, et omnia quæ habet infra muros et circuitus eorundem. » *Bibl. Dumb.*, t. II, suppl. p. 83-84.

château de Villars ; de même le château, la ville, le territoire et tout le mandement de Loyes ; de même la poype du Montellier ; de même la poype de Montieux ; de même le donjon de Montribloud ; de même le château, la ville, le mandement et le territoire de Poncins (1) ».

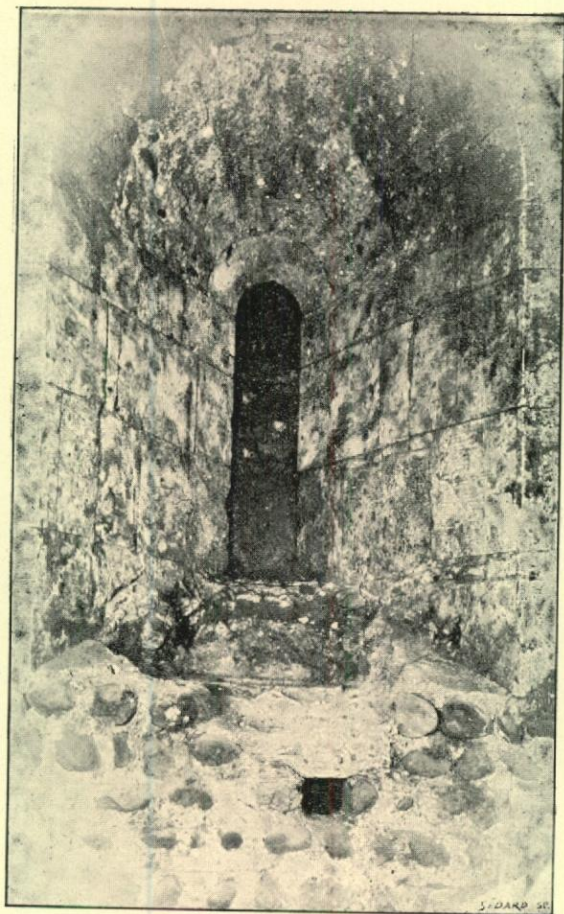
Il faut donc admettre que le nom de poype est postérieur en tous cas à l'année 1375 et n'a dû être appliqué au monticule qu'après l'arrasement du donjon primitif jusqu'au plancher du premier étage, son remblaiement et la formation de la motte actuelle.

Les fouilles de M. Collet donnent à ces textes une irrécusable confirmation et en reçoivent, à notre sens, une vive clarté.

Sous la tour en briques rouges, qui couronne la butte factice, M. Collet a découvert le donjon des sires de Villars, voici dans quelles circonstances. M. Collet conçut le projet d'aménager ce belvédère naturel afin de le rendre accessible et, par un soin pieux digne d'éloges, de conserver ces vieux pans de murailles témoins du sac et de l'incendie de 1594.

Il remarqua, avec surprise, que la lourde tour reposait sur un béton de gros cailloux placé directement sur le sol rapporté, formé par les débris de la moraine gla-

(1) Confitens se ténere in feudum francum et nobile a dicto domino Dalphino ad homagium ligium castrum de Villariis et quidquid est infra murus et circuitus murorum dictorum castri et villae de Villariis ; item castrum, villam, territorium et totum mandamentum de Loyes ; item poypiam du Montellier ; item poypiam de Montieux ; item donjonum de Montribloud ; item castrum, villam, mandamentum et territorium de Poncins. » *Bibl. Dumb.*, t. II, suppl. p. 82.



Cl. Renaud.

Fenêtre de la chapelle du donjon de Villars.

ciaire et emprunté aux larges fossés en forme d'ellipse qui circonscrivent encore la tour au nord, à l'est et à l'ouest et enveloppaient jadis dans leur enceinte Villars et son église. Très étonné par cette absence de substructions et par l'extraordinaire audace des constructeurs de la tour en briques, il commença des travaux de consolidation, au cours desquels il découvrit, à l'est, une cavité qui semblait se prolonger sous le béton.

M. Collet agrandit l'ouverture et constata, 1^{er} février 1897, l'existence d'une voûte en mauvais état et d'une pièce remblayée avec des gravats presque jusqu'à la voûte. Leur disposition ne laissait aucun doute sur la manière dont ils avaient été introduits : on les avait jetés d'en haut par un trou de la voûte. M. Collet commença le déblaiement de ce qui paraissait être un caveau et reconnut bientôt à l'est une archère ou plus vraisemblablement une fenêtre romane à plein cintre et ébrasée. Elle a extérieurement 1 m. 05 de hauteur, 0 m. 45 d'ouverture et intérieurement 1 m. 90 de hauteur, 1 m. 23 de largeur. Son appareil est formé d'une pierre blanche oolithique extraite de Lucenay ou de Ramasse. L'ouvrier qui a taillé la pierre était bon, l'appareilleur au contraire plus que médiocre, M. Collet l'a déjà noté dans sa relation. Il ne s'était nullement préoccupé de placer la clé au milieu de la voûte et n'avait pas dû tracer son épure par terre en grandeur naturelle, car l'ouvrier a taillé après coup un claveau pour achever le cintre. La trace de cette malefaçon est très visible.

Ces pierres taillées avec habileté sont enchassées dans un mur formé de gros cailloux roulés, rangés sensiblement par lignes, mais qui n'ont pas été ravalés ni revêtus de mortier.

Cette pièce fermée par trois murs au nord, au sud et à l'est est ouverte au couchant. Elle a sous voûte 4 m. 80 de hauteur, 4 m. de large, 4 m. 85 de profondeur du levant au couchant. La voûte est en berceau ; un corbeau y était fixé. La voûte et les jambages de cette ouverture au couchant se terminaient par une chaîne d'angle et des bandeaux en pierre de taille blanche oolithique, qui ne sont plus visibles aujourd'hui, car M. Collet a dû construire, en y ménageant une issue, un mur pour soutenir la voûte qui menaçait ruine.

M. Collet a découvert, le 13 juillet 1898, au-dessous de cette pièce qui devait être au rez-de-chaussée du donjon, la fenêtre le prouve, un caveau dans lequel on descendait par un trou en écoutille, placé dans l'angle sud-ouest. Trois marches rudimentaires servaient à appuyer une échelle. Au centre de la première pièce et traversant la voûte se trouve un trou d'aération carré de 0. 25 centimètres. Tout à côté sur cette même voûte on a recueilli la moitié d'une espèce de mortier en pierre blanche et tendre, analogue à celle de la fenêtre, à bec large et en saillie, qui a dû avoir probablement 0. 23 cent. de diamètre à la partie supérieure, 0. 18 à la partie inférieure et 0.155 millim. de hauteur. Il y a sur le côté conservé un rudiment d'anse à pivots. Nous y voyons, avec M. de Caumont (1), une mesure à blé ; ce qui convient d'ailleurs fort bien à l'usage du caveau inférieur. En tous cas, le choix d'une pierre aussi tendre pour en faire un mortier eut été peu heureux et il n'y a pas trace qu'on y ait jamais rien pilé ni versé aucun liquide.

On remarque dans la voûte en berceau du caveau un certain nombre de tuileaux à rebords gallo-romains, ou

() *Abécédaire d'archéologie* (Archit. civ. et milit.) p. 369.

peut-être plus récents, car dans nos régions la tuile à rebords semble avoir été fabriquée jusqu'au VIII^e et peut-être au commencement du IX^e siècle. Ce caveau beaucoup plus restreint que la pièce du rez-de-chaussée est fermé par quatre murs pleins, construits comme les murs supérieurs en gros cailloux roulés, liés par de la chaux grasse.

Il a 2 m. 60 de profondeur sur 2 m. 80 de largeur et 5 m. 35 de hauteur. La maçonnerie en est beaucoup plus grossière que celle de la pièce supérieure. M. Collet en conjecture que la construction inférieure peut être antérieure de 50 ans ou même plus. C'est possible; mais il me semble plus probable d'y voir un travail extérieurement moins soigné, comme il arrive dans les substructions.

Au fond du caveau se trouvait placé dans l'angle nord-est et maçonné sur le sol avec de la poussière siliceuse un bloc prismatique de pierre calcaire dure de 0.70 × 0.50 × 0.45, taillé sur deux côtés seulement. C'est probablement un jambage de porte. On remarque, sur la face tournée à l'ouest, un trou de 0.07 ou 0.08 cent. de large, sur 0.04 cent. de hauteur et 0.04 cent. de profondeur. Il semble avoir servi d'arrêt à une barre de fermeture. Au-dessus de ce premier bloc était une grosse pierre oblongue, maçonnée sur le jambage avec la même pâte siliceuse. Cette pierre a un trou de scellement très visible. Tout à côté gisaient des dalles fort usées et brisées et une colonne romane de 0.40 cent. sur 0.10 cent. de diamètre d'une exécution presque barbare, et une plaque brisée de marbre vert (1). Ce sont, à mon sens, les

(1) La colonne et la plaque de marbre vert ont été placées arbitrairement sur la pierre oblongue pour simplifier et faciliter l'œuvre du photographe.

débris d'un édifice qui a précédé le donjon. Il n'y a pas en effet, de pierres en calcaire dur employées dans la construction romane. Je les attribuerai volontiers à une des *villae* gallo-romaines d'où Villars a tiré son nom, ou à un castellum gallo-romain, situé sur la voie de Germanie, qui partait de la côte Saint-Sébastien, passait au Plantay, où elle est encore visible sur près de deux kilomètres, atteignait le Revermont par Tossiat et se dirigeait par Coligny sur Besançon. Les nombreux débris antiques, tuiles, monnaies, bronzes, pierres taillées, trouvés près de Villars au lieu dit Perriéron (1), donnent, quelque fondement à cette hypothèse. Les blocs de calcaire durs trop difficiles à travailler ont été brisés et employés à faire de la chaux sur place. De là, ces nombreux débris de bois calcinés trouvés dans le mortier.

M. Collet avait cru, au premier abord, être en présence d'un monument funéraire. Il déplaça les blocs avec précaution et trouva non sans surprise sous le bloc, que nous croyons être un jambage, et engagé dans cette pâte siliceuse un contrepoids gallo-romain, orné de trois étoiles. Au cours des fouilles on avait déjà recueilli dans les gravats une monnaie de Charles le Simple (2). M. Collet fit

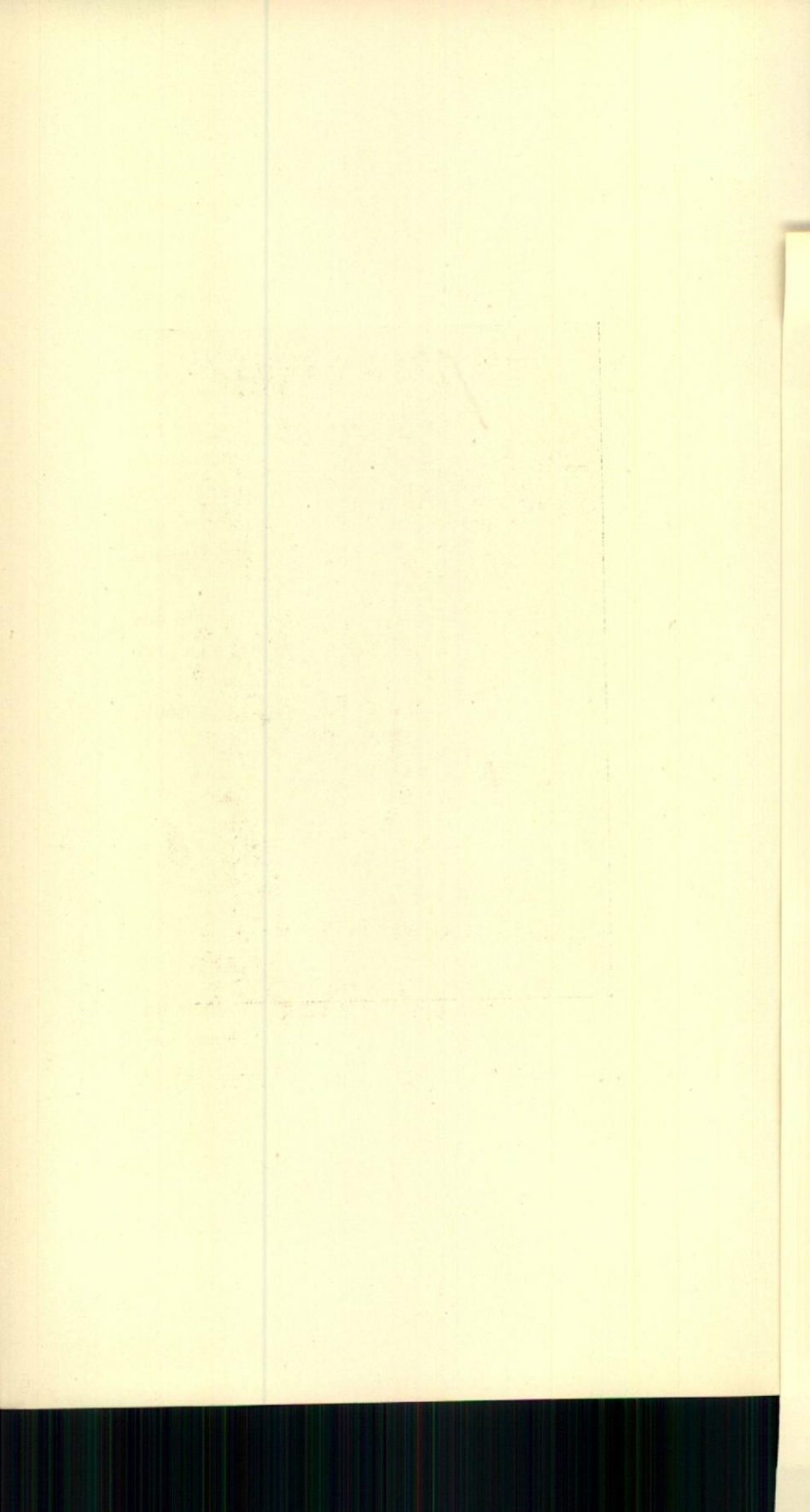
(1) Guigue, *Topographie*, p. 428, au mot *Villars*.

(2) CARLVX REX. Croix cantonnée de 4 points. R BLEDONIS. Fronton d'église carolingien, dessous S. Denier. Caron n° 549, p. 314, Pl. XXIII, n° 1. Lons-le-Saulnier (Burgus LEDONIS). Lecture de M. Morel-Fatio, adoptée par Caron. L'immobilisation du nom de Charles dura fort longtemps. Ayant eu son prototype dans le IX^e ou X^e siècle, elle se continua pendant tout le XII^e. Cette perpétuité du type carolingien expliquerait la rareté des monnaies signées par les premiers comtes de Bourgogne. Note de M. Protat, imprimeur à Mâcon, communiquée par M. Morel, archiviste de l'Ain.



Cl. Renaud.

Caveau de la chapelle du donjon de Villars.



une tranchée en croix et constata que la terre du caveau, sur une épaisseur de 0. 10 centimètres environ au-dessus du sol primitif, était calcinée. Dans cette glaise fortement chauffée MM. Arloing et Lortet ont reconnu de très nombreux grains de seigle et de sarrasin, dont nous parlerons plus loin. La glaise en est fourrée comme la pâte de certains pains de raisins de Corinthe.

Il est probable qu'il en est de même de tous les caveaux du donjon roman. Car M. Collet a fait percer, à environ 0.40 centimètres au-dessus du sol de la chambre inférieure, un trou dans le mur du couchant, qui a 1 m. 60 d'épaisseur (1). Après l'avoir traversé il a trouvé une couche de gros cailloux et de terre brûlée dans laquelle sont engagés des grains calcinés.

Ainsi donc, pour résumer cette première partie des fouilles, on connaît à l'est, et M. Collet a déblayé au prix des plus grands efforts, deux chambres superposées :

La 1^{re} a 4 m. 80 de hauteur.

La 2^e a 5 m. 35 —

Il faut y ajouter deux voûtes :

La 1^{re} de 0 m. 40 —

La 2^e de 0 m. 65 —

Plus un espace de 1 m. 00 —

entre la voûte supérieure et la substruction de la tour en briques

soit 12 m. 20

Nous sommes ainsi descendus à 12 m. 20 au-dessous du lit de béton de la construction en briques, sur le sol naturel de la moraine glaciaire qui a servi de fondement au donjon roman.

(1) Ce trou n'est pas indiqué dans le plan.

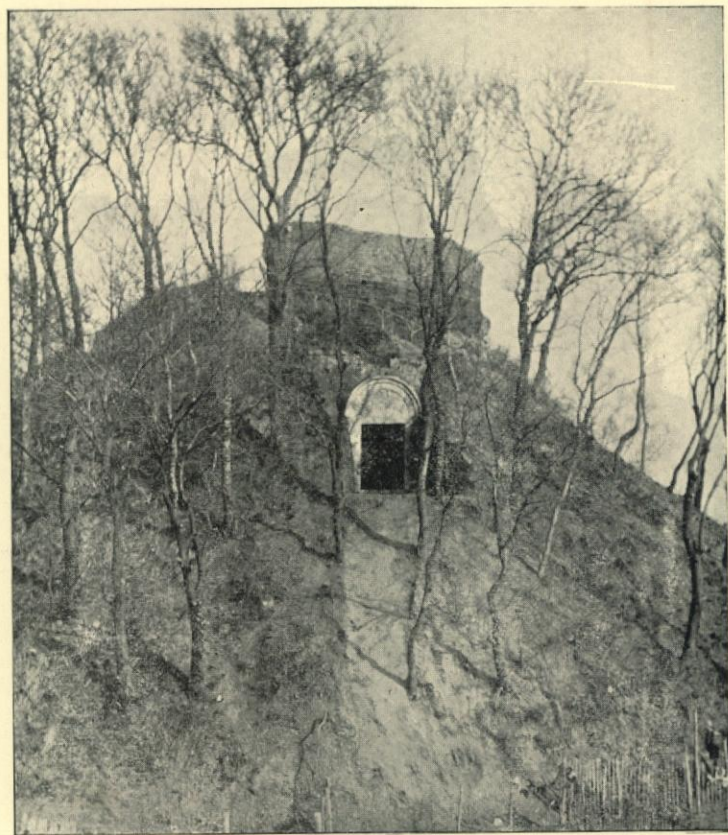
§ 2. — CÔTÉ OUEST

C'est alors que M. Collet, de la disposition de ces deux étages et du fait que le rez-de-chaussée n'était pas fermé au couchant, inféra qu'il devait y avoir une ouverture à l'ouest, probablement au pied de la tour en briques. L'évènement justifia cette ingénieuse hypothèse.

Presque au premier coup de pioche on découvrit une porte du plus pur style roman, dont le seuil est placé à 8 mètres au-dessus du sol de la plaine et à 17 m. 70 d'axe en axe de la fenêtre placée à l'est. Elle a 2 m. 15 de hauteur, sur 1 m. 47 de largeur. L'ouvrier, qui en déblayait le seuil, vit se soulever la poussière et sentit un souffle assez vif venir du joint des pierres. M. Collet averti approcha des allumettes bougies qui, à plusieurs reprises, furent éteintes. Il en conclut avec raison que sous la voûte du rez-de-chaussée se trouvait un ou des caveaux (1) analogues à celui qu'il avait déblayé à l'est. On les avait imparfaitement remblayés et l'air emmagasiné, dilaté par la chaleur, était la cause de ce souffle. Malheureusement le travail ici sera fort difficile, car la porte et le mur, au milieu duquel elle se trouve, ont un faux aplomb en avant de plus de 0.30 centimètres et ne sont retenus que par la chemise de terre qui les enveloppe.

L'archivolte de cette porte, à plein ceintre et à tympan,

(1) Une autre et décisive preuve de leur existence est le trou que M. Collet a fait dans le mur ouest du caveau, et derrière lequel mur il a trouvé, comme nous l'avons dit plus haut, de la terre calcinée, des cailloux, et mêlé au tout des grains brûlés.



Cl. A. Hudellet

Vue de la Poype de Villars, côté Ouest.

est formée de deux rangs de claveaux qui ne s'opposent pas au centre, mais dont tous les autres joints se chevauchent. Le premier rang de claveaux, en allant de l'intrados à l'extrados, se compose d'un boudin rentré sous la partie droite plus large que lui, et au-dessus d'une autre partie droite faisant moulure en boudin. Le deuxième ne se compose plus que d'une gorge et d'une partie droite faisant saillie sur le tout et se retournant en bas sur les jambages de la porte. L'ensemble est très harmonieux. Les pieds droits n'ont aucun ornement.

Ici encore l'ouvrier était bon, mais l'appareilleur médiocre. Comme dans la fenêtre de l'est, il n'y a pas de clé de voûte; le joint tombe au milieu. Le second rang des claveaux au centre ne s'oppose pas au premier. L'ouvrier a dû encore ici, comme pour la fenêtre de l'est, tailler après coup un claveau pour fermer l'archivolte.

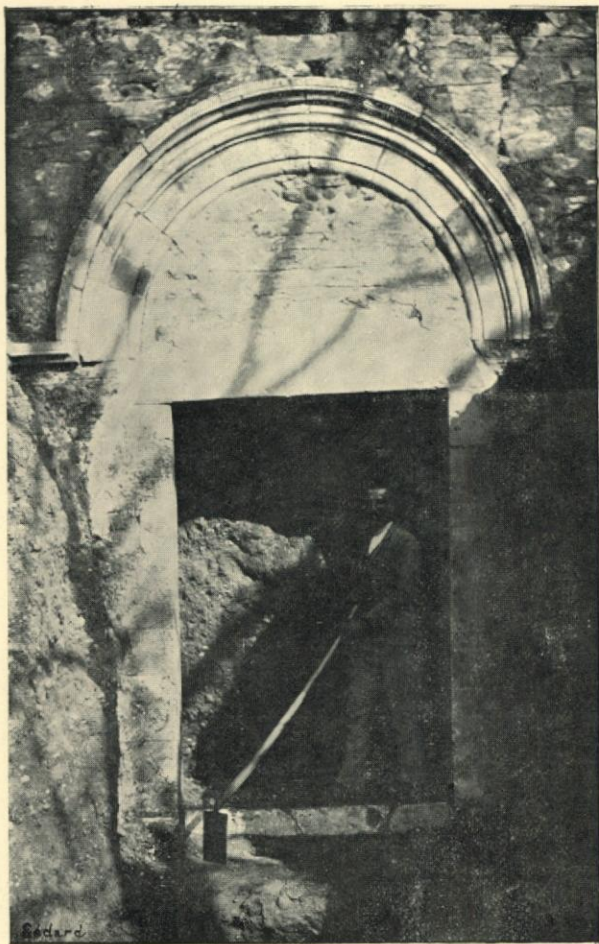
Les jambages de la porte, la plinthe, l'archivolte sont formés de la même pierre blanche oolithique employée pour la fenêtre de l'est et les chaînes d'angle. Il reste dans les jambages deux fers de gond scellés au plomb et les traces des autres scellements. Mais par une singulière contradiction, jusqu'à cette heure inexplicable, on remarque encore sur le seuil le trait de scie de l'ouvrier, alors que le frottement de la barre de fermeture a usé assez profondément le trou carré dans lequel on l'enfonçait. Il semble donc qu'on ait passé peu souvent et peu longtemps sur le seuil en pierre tendre. La blancheur surprenante des maçonneries semble aussi prouver qu'elles ont servi peu longtemps.

Cette porte est placée au centre du mur qui regarde au couchant et qui a 10 m. 40 de largeur. M. Collet en a reconnu les angles nord et sud qui sont formés de la

même pierre blanche oolithique taillée avec le même soin. Quant au mur lui-même, il est construit comme tous les autres en gros cailloux roulés, liés par de la chaux grasse et rangés en lits, dont la symétrie est accusée par la disposition du mortier.

Quelques jours plus tard, M. Collet reconnaissait les angles sud-est, nord-est de la construction dont le plan, maintenant bien connu, forme un carré long de 10 m. 40 (1) de façade ouest avec une porte romane au milieu et de 12 mètres de côté avec, en saillie à l'est, une construction de 6 m. 25 de largeur sur 5 m. 65 de profondeur, dans laquelle est percée au rez-de-chaussée, à l'est, la fenêtre romane que nous avons décrite plus haut.

(1) Toutes ces dimensions sont prises *hors d'œuvre*.



Cl. A. Hudellet.

Porte du donjon de Villars

III

Distribution du donjon

Dans cette construction dont les murs de fondation ont 1 m. 60 d'épaisseur et ceux du rez-de-chaussée 1 mètre pour le bâtiment en saillie et 0 m. 80 pour les autres, on ne peut ne pas reconnaître un donjon. Tout l'établit : la disposition de l'édifice lui-même, ses dimensions, les précautions prises pour sa défense, un document d'archive et enfin sa ressemblance avec les nombreux donjons de la même époque.

Ce carré long, flanqué à l'est par une construction en saillie, est porté sur des caveaux qui lui ont servi de greniers. La preuve en est dans le sarrazin et le seigle qu'on y a trouvés, dans cette mesure à grains découverte sur le sol de la voûte du rez-de-chaussée. Jusqu'au seuil de la porte principale de l'ouest, il a été construit du dehors : on surélevait à la fois les murs et le terre-plein qui l'enveloppait. C'était double profit : travail plus facile, renforcement des substructions. Ce fait résulte de l'absence dans les murs de trous pour supporter les traverses des échafaudages, M. Collet l'a constaté.

Devant la porte est un seuil d'un mètre, appuyé sur le terre-plein ; des marches, placées au sud, permettaient d'y accéder. Trois seulement ont été déblayées. Il est probable qu'elles ne devaient pas être bien nombreuses. Leur

rôle consistait seulement à servir de point d'appui au pont de bois qui traversait le fossé d'enceinte et qui, en cas d'alerte, était rompu ou démonté.

Au-dessus de la porte, on voit nettement la trace des trous de poutres qui portaient le chafallum, nommé quelquefois hourd. C'était une construction en bois faisant saillie et d'où l'on pouvait lancer sur la tête des assaillants des traits ou des blocs de pierre et en cas d'incendie de la porte, verser de l'eau. Ce hourd est mentionné dans les Privilèges et franchises de Villars dont les confins sont « a rechia dicte ville, usque ad ulmum de chafau (1) ».

Il est certain que le donjon avait au moins un étage, peut-être deux. L'amorce du premier étage est très visible sur le bâtiment en saillie à l'est. Au-dessus de la voûte servant de plafond au rez-de-chaussée se trouvait un mur dont il reste environ 0,40 cent. de hauteur, le reste a été arrasé lorsque l'édifice, pris et incendié, a été remblayé et a fait place à la tour en briques du xv^e siècle.

M. Collet a reconnu tout récemment le mur sud du donjon qui avait deux fenêtres placées à 3 m. 50 au-dessus du sol. Il est probable qu'il en était de même du mur nord. Mais ce n'est jusqu'ici qu'une conjecture très vraisemblable.

Quoiqu'il en soit, la disposition du donjon peut, dès maintenant, être facilement restituée en le comparant à des constructions analogues énumérées par M. de Caumont, en particulier Chamboy dans l'Orne (2). Il se composait probablement d'une seule pièce de 9 mètres sur 10,

(1) Novembre 1268, *Bibl. Dumb.* t. I, p. 2.

(2) *Abécédaire d'archéologie* (arch. civ. et milit.), p. 433.

ou peut-être de deux. Le rez-de-chaussée en saillie, dont le sol est relevé de 0 m. 60 au-dessus du seuil de la porte principale de l'ouest, qui est éclairé au levant par une fenêtre romane et n'est pas séparé de la grande salle par un mur, pouvait en cas de siège servir de chapelle. La plaque de marbre brisée, trouvée dans les gravats du caveau inférieur, a peut-être appartenue à l'autel comme le tronçon de colonne romane. Cette affectation explique la saillie de cette construction, car il est, je crois, défendu d'habiter au-dessus du sanctuaire. Elle explique peut-être encore une particularité bien étrange de la fenêtre romane. On remarque, en effet, dans l'ébrasement inférieur une pierre blanche creusée sur une longueur de 0.26 cent., une largeur de 0.20 et une profondeur de 0.105 millimètres. Cette pierre, placée intentionnellement et encastrée avec soin, a peut-être servi aux besoins du culte. On pouvait y déposer, sous une dalle, la pierre sacrée. M. de Caumont cite le donjon de Beaugency dans lequel « l'autel où l'on célébrait l'office était placé dans l'embrasure d'une fenêtre ouverte au levant. On y voit encore une peinture à fresque représentant le Christ et qui paraît du XII^e siècle (1). » Au château de Landsberg l'abside de la chapelle est en saillie hors du mur (2). Cette identification est devenue à peu près certaine par la découverte, dans le seuil de la voûte et devant la fenêtre romane, d'une longue bande de pierre oolithique blanche qui servait de fondement aux degrés de l'autel.

(1) *Abécédaire d'archéologie* (archit. civ. et milit.), p. 418.

(2) *Id., Id.*, p. 479-480.

IV

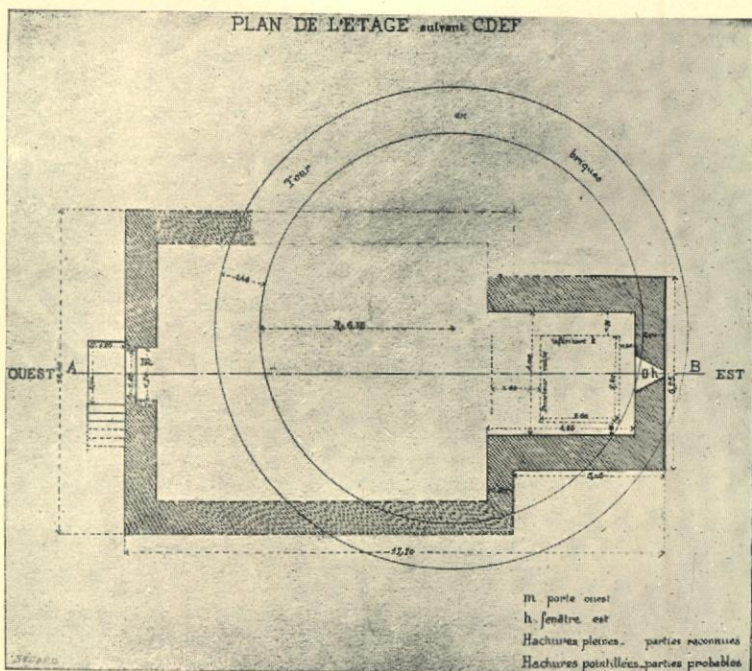
Construction et ruine du donjon

Construction et ruine de la tour

Le donjon ainsi restitué peut être daté assez sûrement par l'étude de la construction elle-même et le peu que l'on sait de l'histoire de la famille de Villars.

La porte de l'ouest, du plus pur style roman, nous l'avons dit, ainsi que la fenêtre de l'est, à y bien réfléchir, prouve seulement que le donjon est antérieur à la seconde moitié du XIII^e siècle, car le roman, on le sait, s'est maintenu beaucoup plus tard au sud qu'au nord de la Loire et en particulier dans notre région. C'est ainsi qu'à Bourg la chapelle romane de la Bienheureuse Vierge Marie, dont les baies aveuglées ont été retrouvées dans le chœur de Notre-Dame, paraît n'avoir été construite que dans la seconde moitié du XIII^e siècle. En 1288, Sibylle de Bagé, femme d'Amé V comte de Savoie, offre un cierge de cire à l'autel de la B. V. Marie et par son testament de mars 1295 lègue « 20 livres viennoises à l'œuvre de la B. V. Marie de Bourg (1) », ce qui semble indiquer, et paraît à

(1) « Item operi B. Marie de Burgo XX libras viennenses damus et legamus. » Brossard, *Regeste de N. D., Annales de la Soc. d'Emul.* 1896, p. 301 et 302.



Cl. A. Huillet.

Plan de la Poype de Villars dressé par M. Collet.

peu près certain, que la construction n'était pas complètement achevée.

D'autre part, on peut historiquement fixer la construction du donjon entre l'année 1030, date où apparaît le premier sire de Villars, Etienne, fondateur du petit royaume qui comprend Loyes, le Chatelard, Trévoux, et 1239, où en mai Jean de Braine, comte de Mâcon, mande au sire Etienne de Thoire-Villars de rendre hommage à l'église de Lyon pour le château de Villars (1) et pour tout ce qu'il tient de lui. Mais j'avoue que cette dernière date me paraît un peu basse, étant donné l'élégance et la pureté de la porte et que je serais tenté de fixer, par une moyenne un peu arbitraire, aux environs de 1100-1130 la date de construction du donjon (2).

Quoi qu'il en soit, dans toute une série d'actes cités par les auteurs de la *Bibliotheca Dumbensis*, on constate de 1239 à 1375 (13 octobre) l'existence ininterrompue du « castrum » de Villars (3). Sa destruction ne peut donc avoir eu lieu qu'entre les années 1375 et 1460 (4), qui sont remplies par les luttes incessantes et obscures des ducs de Savoie et des princes de Bourbon. La Dombes fut

(1) « Homagium ligium quod debes pro castro de Villars. » *Bibl. Dumb.* t. I, p. 140.

(2) Cette dernière date de 1130 paraît la plus vraisemblable à M. Eugène Lefèvre-Pontalis, précisément à cause de l'élégance et du fini du travail. Réflexion faite, je crois que M. Lefèvre-Pontalis a raison.

(3) *Bibl. Dumb.* t. II, p. 83-84.

(4) Date du traité intervenu à Lyon entre le duc de Savoie et le prince de Bourbon par l'intervention du roi (*Bibl. Dumb.* t. II, p. 397).

alors littéralement mise à feu et à sang et la plupart de ses villes et de ses châteaux furent assiégés, forcés et incendiés.

Cette induction historique est singulièrement fortifiée par la découverte dans la terre « fortement chauffée » du caveau situé au-dessous de la chapelle de grains de seigle et de sarrazin calcinés qui, suivant l'expression de M. Arloing, correspondant de l'Institut, directeur de l'Ecole vétérinaire de Lyon « se réduisaient en charbon pulvérulent sous la pression ». M. Arloing a eu l'obligeance de soumettre ces échantillons à M. Lortet, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Lyon, dont la compétence en ces matières est universellement reconnue. Le savant doyen après avoir, comme M. Arloing, reconnu les mêmes grains, ajoute que le sarrazin n'a été importé d'Asie en Europe que vers 1400, et appuie son assertion de l'autorité de M. de Candolle (1). Cette date cadre bien avec ce que nous savons. Il en résulte, en somme, cette conclusion positive et importante : le donjon roman n'a été détruit qu'après l'introduction de la culture du sarrazin, par conséquent après et non avant 1400.

Il en résulte encore que c'est entre 1400 au plus tôt et 1500 au plus tard que se place l'édification de la butte artificielle et la construction de la tour en briques rouges qui couronne la poype. On a dû procéder ainsi. Les murs du donjon ont été arrasés jusqu'à la voûte de la chapelle et au plancher du premier étage ; les cailloux roulés des murs ont été précipités dans la grande pièce centrale et de là dans les caveaux. Ce qui explique pourquoi M. Collet,

(1) *Origine des plantes cultivées*, p. 280.

en perçant le mur ouest du caveau au-dessous de la chapelle, les a trouvés mêlés à de la terre calcinée, dans laquelle, comme nous l'avons dit, se trouvent également des grains de seigle et de sarrazin. Ensuite on a creusé plus profondément les fossés et agrandi l'enceinte et les terres des déblais ont été jetées dans et autour du donjon, puis pilonnées.

Les constructeurs comptaient avec raison sur ces solides substructions pour porter leur tour. Ils ont disposé son tracé de façon à ce qu'elle reposât au midi, au levant et au couchant sur les angles des murs du donjon. Rien n'apparaît plus clairement. Elle ne porte à faux que pour un quart environ au nord. Cette disposition étrange n'est explicable que de deux façons :

1^o En imaginant des substructions non encore découvertes. C'est peu probable. Le plan du donjon nous paraît plus simple et conforme à l'ensemble des constructions de la même époque qui présentent toutes un carré long avec ou sans bâtiment en saillie (1).

2^o Les architectes de la tour en briques, et c'est plus probable, ont tenu compte dans sa fondation de la solidité relative des différentes parties. La chapelle appuyée sur son caveau, ses solides et épaisses murailles, ses voûtes en berceau, était ce qu'il y avait de plus résistant dans le donjon. Par contre, dès cette époque déjà, la façade à l'ouest avait fléchi sous le poids des terres pilonnées. Une preuve de cette hypothèse nous semble fournie par une curieuse particularité de la couronne de béton qui sert de fondement à la tour. Elle est fondée 0 m. 60 plus

(1) Une fouille récente de M. Collet prouve qu'il n'y a pas de substruction sous cette partie de la tour en briques.

bas au couchant qu'au levant. La raison en est, à notre sens, dans ce fait : la chapelle seule était solide et voûtée. Il n'était donc pas nécessaire de descendre aussi bas à l'est qu'à l'ouest pour asseoir la tour, qui repose d'ailleurs, M. Collet l'a constaté, sur l'angle est-nord.

La tour a intérieurement 12 m. 70 de diamètre et une épaisseur de 1 m. 45. Elle est bâtie exclusivement en grosse brique savoyarde de 0 m. 28 ou 0 m. 29 de longueur, et 0 m. 10 ou 0 m. 14 de largeur, et 0 m. 08 ou 0 m. 09 d'épaisseur. Les briques ont été fabriquées sur place. Sa construction, suivant la juste remarque de M. Marchand, présente tous les caractères d'un édifice du xv^e siècle : dimension des briques, élégance relative, aspect général. Enfin, indépendamment des raisons historiques citées plus haut, on a trouvé engagée dans le mortier une pièce d'argent d'Amédée VIII de Savoie (1), qui a régné de 1391 à 1416. Elle a été certainement perdue par un des constructeurs, ce qui ne permet pas, outre les raisons ci-dessus, de faire remonter la construction de la tour plus haut que 1391.



(1) Amédée VIII, comte (1391-1416). A gothique accompagné de 4 annelets ; + MEDEVS : COMES, entre deux grenetis. rj. Ecu de Savoie, accompagné de 3 annelets : + DE : SABAVDIE, entre deux grenetis. Denier. André Perrin, dans son catalogue du médaillier de Savoie (Chambéry 1883) n'a publié que l'obole. Le musée de Chambéry ne possède donc pas le denier. — Note de M. Protat, imprimeur à Mâcon, communiquée par M. Morel, archiviste de l'Ain.

Conclusion

En somme, les heureuses fouilles de M. Collet nous fournissent l'exemple historique de la formation d'une poype et nous pouvons, grâce à elles, dater avec une approximation suffisante les différentes époques de son édification :

1° Le donjon roman a été construit entre 1100 et 1130 sur des caveaux voûtés, enveloppés jusqu'à la hauteur du rez-de-chaussée, à 8 mètres au-dessus du sol de la plaine, avec la terre enlevée aux fossés, pour consolider ses substructions.

2° Ce donjon, avec une chapelle en saillie à l'est, une ou deux salles au rez-de-chaussée et probablement deux étages, a duré de 1100-1130 à 1400-1460 au plus tard.

3° Pris et incendié entre 1400 et 1460, il a été rasé jusqu'à la hauteur du plancher du premier étage. Le travail fut fait méthodiquement. On enleva tout ce qui bois, fer, pierre, meubles, armes, pouvait être utile. Les cailloux des murs furent jetés dans la pièce du rez-de-chaussée et de là dans les caveaux. On recouvrit le tout de la terre tirée des fossés qu'on pilonna avec soin.

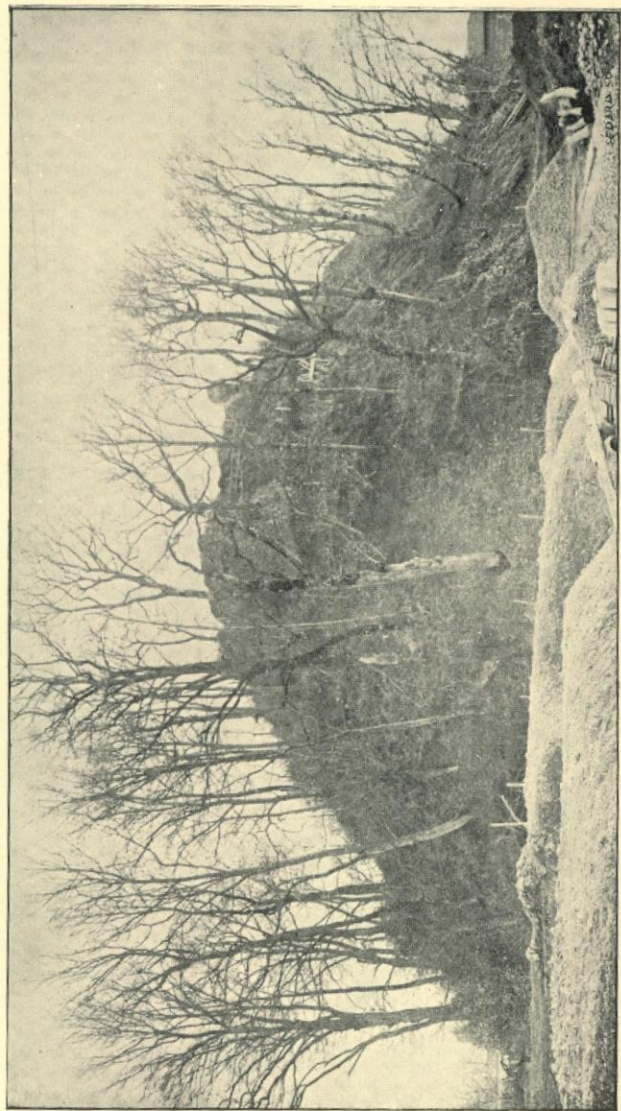
4° Sur la poype ainsi formée, à 16 m. 40 au-dessus de la plaine, on construisit entre 1460-1500 la tour en briques rouges, qui fut détruite en 1594 par Biron. Depuis

cette époque jusqu'à nos jours, ce monticule en forme de tombelle n'a cessé de garder son nom de *poype*.

Il reste, pour achever l'œuvre jusqu'à ce jour si bien conduite par M. Collet, à déblayer en partie le rez-de-chaussée et les caveaux du donjon, à redresser le mur et la porte de la façade ouest, à entreprendre à l'intérieur, une fois déblayé, des travaux de consolidation. La Société d'Emulation émet le vœu que la *poype* de Villars soit classée parmi les monuments historiques et que M. Collet reçoive mission de terminer ces fouilles où il a fait preuve de sagacité, de science et de méthode à un degré peu commun et digne d'être loué et récompensé pour qu'il trouve, nous l'espérons du moins, des imitateurs.

Joseph BUCHE.





Cl. A. Hudellet.

Vue de la Poype de Villars, côté Nord.